

FORUM NATIONAL

GROUPE 1

1. Forum National?

- ▶ **Le Forum National est :**
- ▶ Un organe de conseil au sein de la structure de l'AGD&A. Le partenariat et la concertation occupent une place centrale dans le Forum National. D'une manière structurée et systématique, ils permettent, dans un esprit de confiance mutuelle, :
 - d'échanger réciproquement des informations ;
 - d'impliquer un maximum les entreprises dans les phases stratégiques du processus décisionnel de l'AGD&A ;
 - de mettre en oeuvre les avis qui ont été émis au sein du Forum National.

2. Organisation?

- ▶ Assemblée générale
- ▶ Comité de pilotage
- ▶ Groupe de travail au niveau national
=> Reçoit ses missions du Comité de pilotage
- ▶ Groupe de travail au niveau régional
- ▶ Secrétariat

3. Groupe de travail : Dispositions générales

- ▶ Trois premiers titres de l'UCC :
 - Titre I Dispositions générales;
 - Titre II Éléments sur la base desquels les droits à l'importation ou à l'exportation et d'autres mesures sont appliqués dans le cadre des échanges de marchandises;
 - Titre III Dette douanière et garanties.

4. Agenda

- ▶ Cautions
- ▶ Intérêts de retard
- ▶ Droit d'être entendu
- ▶ Représentation directe / aspect financier
- ▶ Stages mutuels à la douane et au secteur privé
- ▶ Divers

5. Cautions

- ▶ L'UCC prévoit la possibilité d'avoir une garantie globale

MAIS

- ▶ Modèle d'acte à utiliser pour la caution globale n'est pas prêt et dépend du développement d'un système informatique dans les Etat membres
- ▶ Mode de calcul lié aux conditions pour bénéficier d'une réduction ou d'une dispense de cautionnement dans le cadre de la garantie globale (révision de l'article 84 Acte délégué) doit encore être tranché par la Commission (réunion le 17/01/2017)

Conclusion : notre administration n'est pas en mesure d'appliquer l'UCC et la garantie globale (transit + autres droits de douane)

En attendant : stand by

6. Intérêts de retard

- ▶ L'UCC prévoit que les intérêts de retard en matière de douane soient égal au taux de la BCE + 2% = 0% + 2% = 2%
- ▶ Pour les dettes nées à partir du 01/05/2016
- ▶ Avant le 01/05/2016 = 9,6%

7. Droit d'être entendu

- ▶ L'UCC prévoit le droit d'être entendu préalablement à la prise de toute décision défavorable
- ▶ Au niveau de l'Administration des douanes et accises ce droit est applicable au niveau des décisions prises par quelqu'un ayant le grade ou un grade équivalent à celui de manager régional

8. Représentation directe / aspects financiers

- ▶ Représentation directe = représentant agit au nom et pour compte d'autrui
- ▶ Demande = agence en douane puisse utiliser son compte de crédit dans le cadre d'une représentation directe (Pays-Bas, Borg+ avec limitation de responsabilité) => acte + adapter les règles de validation de PLDA
- ▶ PLDA : 2 implémentations
 - > compte représentation directe/indirecte (standard = indirecte)
 - > déclaration en représentation directe ne peut aller que sur un compte de représentation directe (compte de crédit client)
- ▶ Projet : vérification automatique des firmes autorisées à faire de la représentation

9. Stages mutuels

- ▶ Volonté d'organiser des stages de douaniers en entreprises et vice versa
- ▶ Réunion prévue le 03/01 en interne



10. Divers



Questions?

